

Mise à l'enquête publique

Conformément à la loi sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions du 2 décembre 2008, le bureau Doutaz Architecture SA, Rue du Vieux-Pont 68, 1630 Bulle, met à l'enquête publique

du 9 janvier 2021 au 22 janvier 2021

au nom de

**Sottas Laurence et Christian
au lieu-dit «La Fin 92», Art. RF 127, 1633 Marsens**

Mise en conformité du permis n° 23-18/A/0611.

Les plans peuvent être consultés au secrétariat communal de Marsens durant le temps de l'enquête.

Toute opposition ou observation dûment motivée doit être adressée par écrit au Conseil communal de Marsens jusqu'au **22 janvier 2021**.

Le Conseil communal

Marsens, le 8 janvier 2021